

**AVIS DE REUNION
de la commission de contrôle
des listes électorales**

VILLE DE SAINT-GALMIER
Service des Elections
PLACE DE LA DEVERSE
42330 SAINT-GALMIER

Conformément à l'article L.19, I du Code électoral , la commission de contrôle des révisions des listes électorales se réunira en séance publique **le jeudi 27 mai 2021 de 10h00 à 12h00**

Mairie de Saint-Galmier

Ordre du jour :

Commission de contrôle

Elle examinera les inscriptions et radiations visées entre le **20/02/2020** et le **26/05/2021** et statuera sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs.

A Saint-Galmier, le 20 mai 2021

Le Maire,

Philippe DENIS

